



Digne-les-Bains, le 27 juillet 2017

SECURITE ROUTIERE

Chassé-croisé des vacances d'été:

Prudence sur les routes

Le réseau routier des Alpes-de-Haute-Provence connaît un trafic important en cette période de forte affluence estivale et de chassé-croisé juilletistes/aoûtistes. Les usagers sont appelés à la plus grande prudence, à respecter strictement le code de la route et à adapter en permanence leur conduite aux conditions de circulation.

Aussi, afin de réduire le nombre d'accidents et de préserver des vies humaines, le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence rappelle quelques conseils de prudence :

- Respecter les limitations de vitesse et les distances de sécurité,
- Vérifier l'état général du véhicule avant de prendre la route,
- Pendant le trajet : ne pas négliger les effets de la fatigue sur la conduite et en cas de temps chaud, penser à s'hydrater régulièrement,
- Pour les déplacements à deux-roues motorisés : mettre tous les équipements de sécurité même s'il fait chaud,
- Pour les déplacements à pied et à vélo : Etre visible sur la route, privilégier les vêtements clairs et en cas de mauvaise visibilité sur la route mettre un gilet ou des brassards rétro-réfléchissants,
- Pour les cyclistes, le gilet fluo est obligatoire la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante hors agglomération,
- En toute circonstance, ne pas consommer d'alcool, si vous devez prendre la route.

Le non-respect du Code de la route et des règles de bonne conduite peuvent mettre en péril votre vie, celle de vos passagers ainsi que celle des autres usagers.

Depuis le début de l'année, 12 personnes ont perdu la vie sur les routes du département.

Être bien conscient des risques et adopter une conduite responsable reste le meilleur moyen d'éviter les drames.

